

lisation avait été négligée, leur nourriture et les médicaments qu'on leur donnait insuffisants, et que, malgré les efforts louables de certains particuliers pour remédier à ces déficits, la responsabilité du gouvernement de la République sud-africaine restait entière, surtout en regard du fait que les prisonniers boers, qui tombaient malades, étaient soignés identiquement à l'égal des soldats malades de l'armée anglaise. Lord Roberts ajoutait que si les D^{rs} P.-H. Haylett et R. von Gernet, ainsi que M. J. Leigh Wood, administrateur de la Banque du Natal à Prétoria, avaient tout fait pour améliorer la condition de leurs patients, en revanche la conduite du D^r H.-P. Veale ne saurait être trop sévèrement condamnée, la dureté et l'indifférence dont il avait fait preuve envers les prisonniers malades appelant la plus énergique réprobation.

Il n'a pas été difficile au Comité international, dont tous les membres sont de Genève et y habitent, de se convaincre qu'il y avait là quelque méprise et qu'il ne pouvait être rendu responsable en aucune manière des actes du D^r Veale, évidemment très regrettables d'ailleurs, si les reproches à lui faits étaient mérités. Cette erreur provenait vraisemblablement du fait que le D^r Veale, bachelier en médecine de Cambridge, s'était donné, dans l'interrogatoire qu'il eut à subir — et dans lequel, pour le dire en passant, il repoussa toute responsabilité du fait des soins insuffisants donnés aux soldats anglais prisonniers, — comme membre de la « Branche transvaalienne de la Société de la Croix-Rouge de Genève ». Une confusion entre la Convention de Genève à laquelle a accédé la République sud-africaine, et la Croix-Rouge universelle à laquelle se rattache la Société transvaalienne, a donc été évidemment la seule cause qui a valu au Comité international la communication de ce rapport et de ces enquêtes émanant du général en chef anglais. Ce Comité s'empressa de signaler au consulat britannique la source de cette méprise et l'épisode prit ainsi fin tout naturellement pour lui.

ITALIE.

VISITES ROYALES

Le roi d'Italie, accompagné du général Brusati et de quelques officiers, a visité, le 23 janvier 1901, le magasin central de la Croix-

Rouge. Reçu par le président de l'Association et les principaux membres du Comité-directeur, il examina attentivement tout le matériel sanitaire et voulut être exactement renseigné sur la marche de la Société et sur ses ressources. Il loua hautement l'œuvre poursuivie par la Croix-Rouge italienne et en particulier la manière dont était disposé et conservé tout le matériel contenu dans le magasin central.

Quelques jours après, le 31 janvier, en compagnie de la reine, il donna audience à tout le Conseil-directeur, qui désirait lui présenter les insignes des hauts protecteurs de la Croix-Rouge. Leurs Majestés se déclarèrent fort sensibles à cet hommage et s'entretenirent longtemps avec le Comité central, se montrant bien au courant de la situation de la Croix-Rouge italienne et des sociétés similaires de l'étranger. Les points qui furent traités dans cette entrevue furent principalement l'activité de la Croix-Rouge en temps de paix et en temps de guerre et les difficultés provenant de l'augmentation de l'effectif des armées. Leurs Majestés insistèrent aussi sur l'importance de l'activité maritime. Enfin elles témoignèrent du plus vif intérêt pour la tâche humanitaire et patriotique de la Croix-Rouge.

COURS D'INSTRUCTION ET EXERCICES PRATIQUES EN 1899

Le sous-comité de *Palerme* a organisé en 1899 un cours d'instruction destiné plus particulièrement à la formation du nouveau personnel d'assistance enrôlé cette année-là. Après le cours théorique, fait du 9 au 13 juillet par le Dr Pasquale Blanca, se déroula, du 14 au 22 juillet, l'exercice pratique qui en formait le complément obligé.

Il eut lieu entre Monreale et Piana de' Greci. Le personnel et le matériel, rassemblés le 14 et le 15 juillet, partirent le 16 de Palerme divisés en trois pelotons; la colonne, forte de 80 hommes environ comportait un hôpital de guerre chargé sur cinq chars, une ambulance de montagne sur un char, avec les bagages des officiers, et un char de réserve. Après une nuit passée à Monréale, et une journée consacrée à des exercices de premier secours, elle se transporta de nuit à Piana de' Greci, où, après avoir pris un repos bien mérité